

# INDUSTRIES CULTURELLES ET CRÉATIVES: un nouvel agenda pour la communauté du développement?



**MARDI 12 DÉCEMBRE 2017**

*Siège UNESCO. Salle II*

*15h-17h*



**INDUSTRIES CULTURELLES ET CREATIVES:  
UN NOUVEL AGENDA POUR LA COMMUNAUTE DU DEVELOPPEMENT?**



*Mardi 12 décembre 2017, 15h00-17h00  
Siège UNESCO, Paris, salle II*

**Industries culturelles et créatives:  
un nouvel agenda pour la communauté du développement?**

**Introduction**

À l'occasion de la 11ème session ordinaire du Comité intergouvernemental de la Convention de 2005 (12-15 décembre 2017), l'UNESCO organise un débat sur le nouveau rôle et la place des industries culturelles et créatives dans les stratégies de développement international.

Ce débat se tient dans le cadre du lancement du Rapport mondial 2018 de l'UNESCO «Re-penser les politiques culturelles», prévu le 14 décembre au Siège de l'UNESCO.

Le Rapport mondial analyse l'impact des politiques et mesures les plus récentes prises à travers le monde pour mettre en œuvre la Convention 2005 de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, aujourd'hui ratifiée par 145 Etats ainsi que l'Union européenne.

Plus précisément, il suit les progrès accomplis dans la réalisation des quatre objectifs principaux de la Convention: soutenir des systèmes de gouvernance durables de la culture; parvenir à un échange équilibré de biens et services culturels et accroître la mobilité des artistes et des professionnels de la culture; intégrer la culture dans les cadres de développement durable; promouvoir les droits de l'homme et les libertés fondamentales.

Parmi ses principales conclusions : bien que de nombreux pays en développement manquent encore d'environnements ou de cadres réglementaires nécessaires pour soutenir l'émergence de secteurs culturels et créatifs dynamiques, la part de l'aide au développement consacrée à la culture et aux loisirs est aujourd'hui au plus bas depuis 10 ans. Pourquoi ce paradoxe?

Ce débat se déroule également dans un nouveau contexte: outre que divers programmes nationaux de développement durable sont conçus et mis en œuvre à travers le monde pour inclure la culture et la créativité comme domaine d'intervention majeur, de nombreux ministères et partenaires de développement dans le monde, tels que ceux représentés dans ce panel, élaborent également des stratégies spécifiques ou mettent en place des unités dédiées pour mieux prendre en compte le rôle des industries culturelles et créatives dans le développement durable, au-delà de leur champ d'intervention habituel (eau, santé, éducation, infrastructures ...). Pourquoi cette nouvelle tendance?

Le débat, animé par George Papagiannis, Chef des services médias de l'UNESCO, rassemblera:

- Rima Le Coguic, Chef de l'Energie et des Transitions Numériques et des Industries Culturelles et Créatives (Agence Française de Développement)
- Emanuela Gregorio, économiste, genre et innovation (Banque africaine de développement)
- Friederike Kärcher, Chef de la division Culture, industries créatives, médias et sport (Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement, BMZ)
- Helga Flores Trejo, spécialiste principale, chef d'équipe pour les industries culturelles et créatives (Banque interaméricaine de développement)

## INDUSTRIES CULTURELLES ET CREATIVES: UN NOUVEL AGENDA POUR LA COMMUNAUTE DU DEVELOPPEMENT?



### Pourquoi ce panel ?

Le développement durable est l'un des principaux objectifs de la Convention de l'UNESCO de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Adoptée alors que la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement (2000-2015) étaient en cours, la Convention énonçait un nouvel objectif en droit international, appelant les Parties à intégrer la culture en tant qu'élément stratégique, non seulement dans les programmes de développement de coopération internationale, mais aussi dans les politiques nationales de développement. Après des décennies de travail de sensibilisation à la « culture et au développement », la « culture au développement » ou la « culture dans le développement », l'adoption de la Convention de 2005 symbolise une réalisation importante. Mais que s'est-il passé depuis, et savons-nous où nous allons?

Aujourd'hui, il est largement reconnu que les industries culturelles et créatives génèrent une croissance économique et peuvent contribuer à l'éradication de la pauvreté. En tant que telles, elles emploient plus de personnes de 15 à 29 ans que tout autre secteur, offrant des opportunités pour les jeunes qui font face à un chômage persistant<sup>1</sup>. Les industries culturelles et créatives sont également une source de créativité et d'innovation qui peut autonomiser les individus et les groupes sociaux et leur fournir une plateforme permettant l'expression de leurs droits de l'Homme et de leurs libertés fondamentales. Étant donné que près de la moitié des personnes travaillant dans les industries culturelles et créatives dans le monde sont des femmes, cela ouvre aussi de nouvelles opportunités pour lutter contre les inégalités entre les sexes.

Les investissements dans la créativité et l'innovation sont également devenus des éléments stratégiques du programme de développement durable international et régional, notamment le Programme de développement durable des Nations Unies 2030, la Stratégie de l'Union européenne pour les relations culturelles internationales (2016), l'Agenda 2063 de la Commission de l'Union africaine, intitulé « L'Afrique que nous voulons » ou la Déclaration de Montevideo des États ibéro-américains 2016.

Un examen plus attentif des actions de l'aide bilatérale au développement montre qu'il y a un changement de paradigme dans les priorités de développement. Les agences bilatérales de développement et les banques de développement sont en train de changer leur façon de soutenir les industries culturelles et créatives non seulement comme une fin en soi, mais aussi comme un point stratégique pour promouvoir d'autres questions de développement, telles que l'égalité entre les genres, l'autonomisation des jeunes, les droits de l'homme, la démocratie et l'Etat de droit. Il y a aussi un changement dans la façon dont les programmes d'aide internationale au développement sont conçus pour répondre à ces priorités. Des mécanismes de soutien au développement et des mesures les plus classiques telles que l'octroi de crédits ou le transfert de technologie ne suffisent plus. Les agences de développement proposent de nouveaux programmes qui apportent leur expertise et investissent dans les capacités humaines. D'autres investissent dans des infrastructures physiques pour soutenir la production et la distribution culturelles et contribuent à la mise en place d'infrastructures financières pour soutenir les petites et moyennes entreprises dans les industries culturelles et créatives.

Malgré ces progrès, des défis importants demeurent.

- Volonté politique insuffisante de considérer la culture comme une dimension stratégique du développement
- Investissements financiers inadéquats dans le secteur culturel

---

<sup>1</sup> Dans le monde, il y a 1,8 milliard de jeunes (âgés entre 15 et 24 ans) sur 7,3 milliards de personnes que compte la population mondiale. On estime que 73 millions de jeunes sont au chômage.

## **INDUSTRIES CULTURELLES ET CREATIVES: UN NOUVEL AGENDA POUR LA COMMUNAUTE DU DEVELOPPEMENT?**



- La part des fonds de l'APD destinée à soutenir la créativité dans les pays en développement a diminué depuis 2005 et est à son plus bas niveau depuis 10 ans
- Manque de coordination entre les agences de développement au niveau des pays pour assurer l'émergence de secteurs dynamiques des industries culturelles et créatives capables de fournir des mécanismes pour la réalisation des ODD, la mise en œuvre de la Convention de 2005 de l'UNESCO ainsi que d'autres stratégies/programmes régionaux.

### **Questions pour la discussion**

Ces défis exigent que tous les acteurs travaillent ensemble pour assurer la durabilité des résultats de développement attendus.

L'objectif de ce débat est de réfléchir stratégiquement à ces défis et à l'avenir de l'aide au développement en soutenant la créativité et l'innovation en tant que programme d'activité spécifique et/ou en tant que moyen d'atteindre des objectifs plus larges.

Les questions suivantes orienteront la discussion :

- 1) Quelle était le raisonnement de votre organisation pour inclure les industries culturelles et créatives dans sa stratégie de développement? Quels sont les principaux objectifs de la stratégie et quels résultats espérez-vous atteindre?
- 2) Comment comptez-vous mesurer l'impact et la durabilité de votre stratégie et des programmes ou projets qu'elle soutient? Comment pensez-vous que les résultats contribueront à la mise en œuvre de la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles? Des ODD?
- 3) Quels types de partenariats peuvent être créés entre les banques et agences de développement pour faire en sorte que les industries culturelles et créatives deviennent: i) des dimensions à part entière de l'aide internationale au développement avec les niveaux d'investissement financiers nécessaires et ii) les principaux axes des plans nationaux de mise en œuvre et de suivi des engagements des pays envers les ODD et ses cibles au niveau des pays.